



Centre de loisirs du mercredi - rentrée 2018-2019

Le Syndicat des Coteaux demande aux familles utilisatrices de l'ALSH du mercredi de renseigner le questionnaire suivant afin de préparer la mise en place de l'accueil des enfants sur la journée du mercredi à compter du 5 septembre prochain :

[Télécharger le fichier «ALSH RENTREE 2018.pdf» \(580.9 KB\)](#)